

RESUME DE LA PRESENTATION NATIONALE VOLONTAIRE DE L'ALGERIE - 2012

Les résultats des politiques de développement humain et de croissance économique ont permis à l'Algérie de se situer en 2010 parmi les dix premiers pays au monde en termes de progrès réalisés dans l'indice de développement humain (PNUD/RDH 2010). Le défi que l'Algérie s'attache à relever aujourd'hui est celui de la pérennisation du processus de développement économique, et partant, celui du développement humain, à travers la diversification des sources de la croissance économique et de la création d'emplois.

Depuis plus d'une décennie, l'Algérie dispose d'un cadre macroéconomique stable tout en progressant sur la voie d'un développement humain soutenu. Les deux Plans de soutien à la croissance mis en œuvre entre 2001 et 2009 ainsi que le Plan quinquennal 2010-2014 ont particulièrement mis l'accent sur le développement des infrastructures de base notamment dans le domaine de l'offre de logements, dans la réalisation de grands projets structurants dans le secteur des travaux publics et dans la mobilisation des ressources hydriques. Les programmes complémentaires de développement des Hauts-Plateaux et du Sud ont, pour leur part, contribué au développement équilibré du territoire national. Ces programmes d'infrastructures, parallèlement aux mesures prises en faveur du renforcement de la solidarité nationale et de la promotion de la femme, ont permis à l'Algérie d'atteindre avant terme certains objectifs du millénaire pour le développement.

L'édification de ces infrastructures de base du développement humain a contribué d'une manière significative à la création d'emplois en relançant certains secteurs d'activité comme celui des BTP, l'Industrie ou le Tourisme. Elle a également permis de poser les bases d'un développement économique en mettant à la disposition des entreprises les biens publics et les infrastructures indispensables au renforcement de leur capacité productive et de leur potentiel de création d'emplois.

La pérennisation du processus de développement humain et, notamment, du processus de création d'emplois a nécessité la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique qui a permis d'accomplir des transformations structurelles importantes de l'économie nationale. Celles-ci ont porté sur le développement du système bancaire et financier, sur l'accès des entreprises au foncier industriel et sur la régulation du marché des biens et services pour accroître la concurrence et faciliter la création de nouvelles entreprises.

Ces réformes structurelles, pour aussi nécessaires qu'elles soient, ne peuvent se résoudre en croissance qu'en étant accompagnées de politiques de relance de l'économie nationale. Une des dimensions de ces politiques a été le renforcement des capacités productives des entreprises privées pour faire face à la concurrence dans une économie nationale largement ouverte sur les marchés internationaux. Dans ce cadre, la politique de mise à niveau des entreprises privées encourage l'investissement notamment immatériel des entreprises, accompagne celles-ci dans la démarche qualité et leur certification et soutient la formation de leurs personnels. Des mesures d'assainissement et de relance des entreprises publiques sont également initiées lorsque ces dernières disposent d'un potentiel de développement avéré et actives dans les secteurs stratégiques de l'économie. Ouvertes au partenariat, ces entreprises publiques, remises à niveau, constituent un puissant levier pour relancer la croissance de secteurs qui, à l'instar de l'industrie, sont porteurs d'externalités positives pour l'ensemble de l'économie.

L'ensemble de ces politiques, que ce soit dans leur dimension transversale ou dans leur déclinaison sectorielle ont permis de soutenir d'une manière robuste la création d'emplois économiques et de diviser le taux de chômage par trois au cours de la dernière décennie.

Face à un besoin d'emplois croissant, cette stratégie a été complétée par la mise en œuvre de politiques actives du marché du travail. Différents dispositifs ont été mis en place et ont été renforcés durant l'année 2011 pour faciliter davantage l'investissement qui constitue le premier pilier de la politique nationale d'emploi, l'insertion professionnelle des jeunes, leur formation professionnelle et l'aide de l'Etat à la création d'activité par les jeunes promoteurs.

Les résultats des politiques de développement humain et de croissance économique ont permis à l'Algérie de se situer en 2010 parmi les dix premiers pays au monde en termes de progrès réalisés dans l'indice de développement humain (PNUD/RDH 2010). Le défi que l'Algérie s'attache à relever aujourd'hui est celui de la pérennisation du processus de développement économique, et partant, celui du développement humain, à travers la diversification des sources de la croissance économique et de la création d'emplois.